

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II La question de l'Assomption devant Sa Sainteté Benoît XV. — III La dernière hostie. — IV "Causons" par le Père Louis Lalonde. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Devises françaises des familles anglaises. — VII Mort de M. Henri Fabre. — VIII Indulgences plénières : visite d'église faite dans une sacristie. — IX A la Providence : vêtue et profession religieuse. — X Retraite fermée de prêtres.

AU PRONE

Le dimanche, 12 décembre

On annonce :

Les quatre-temps ;

La neuvaine de Noël, jeudi le 16 (1).

Les antiennes "O" de l'Avent, vendredi, le 17.

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 décembre

Office du IIIe dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immac.-Conception; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim., **semi-double**; mém. de sainte Lucie et de l'Oct. de l'Immaculée-Conception.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 13 décembre, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

Diocèse de Nicolet. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanford).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Le samedi, 25 décembre.

Diocèse de Montréal.—Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile-End).
 J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.